

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

EXCUSES :

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Acquisition de matériels roulants industriels (8 lots) - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la gestion du parc matériels roulants et afin de répondre aux besoins des services communautaires en matière de matériels roulants industriels (renouvellement et besoins nouveaux) la Communauté urbaine de Bordeaux a procédé à un Appel d'offres ouvert européen sous forme de procédure allotie, en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics dans le but de procéder à l'acquisition desdits matériels.

Cet appel d'offres a été divisé en 8 lots et les prestations feront l'objet de marchés séparés à bons de commande sans minimum ni maximum, passés en application des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Les marchés sont conclus pour une durée de 1 an reconductible 3 fois.

La dépense correspondante est prévue aux budgets principal et annexe déchets ménagers dans l'exercice 2014/2018, chapitre 011, fonction 0203, comptes 6355, 6156.

Une mise en publicité a été effectuée au niveau européen.

A l'issue de la date limite de réception des offres, dix sept (17) candidats ont remis une offre.

Les services communautaires ont réalisé un rapport d'analyse des offres qui établit le classement des offres obtenues au regard des critères de sélection définis pour cette consultation, à savoir :

Pour les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 8 :

- Critère 1 : Prix des prestations (35%)
- Critère 2 : Durée de la garantie (15%)
- Critère 3 : Estimation du coût des opérations d'entretien et de pièces détachées (15%)
- Critère 4 : Valeur technique (35%)

Pour les lots 6 et 7 :

- Critère 1 : Prix des prestations (35%)
- Critère 2 : Durée de la garantie (30%)
- Critère 3 : Valeur technique (35%)

A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres réunie le 2 octobre 2014 a décidé d'attribuer les marchés correspondants :

- Lot 1 : Bennes à ordures ménagères à chargement arrière (collecte fermée) sur châssis 6*2 à essieu arrière directeur à la société FAUN ENVIRONNEMENT pour un montant estimatif de 161 857 euros H.T.
- Lot 2 : Bennes à ordures ménagères à chargement latéral sur châssis 6*2 à essieu arrière directeur à la société PACKMAT SYSTEM pour un montant estimatif de 228 547,84 euros H.T.
- Lot 3 : Véhicules de lavage haute pression avec benne basculante arrière à la société BRO MERIDIONNALE DE VOIRIE pour un montant estimatif de 68 740 euros H.T.
- Lot 4 : Châssis 19 tonnes de PTAC avec bennes basculante et grue à la société GAP VI pour un montant estimatif de 281 048 euros H.T.
- Lot 5 : Chargeuses compactes sur chenilles à la société GEM pour un montant estimatif de 119 678 euros H.T.
- Lot 6 : Bennes 20 et 30 m³ sur berce amovible de classe 2 à la société DALBY pour un montant estimatif de 109 042,95 euros H.T.
- Lot 7 : Bennes à enrochements sur berce amovible de classe 2 à la société DALBY pour un montant estimatif de 11 522 euros H.T.
- Lot 8 : Semi-remorques porte-engins à plateau écartable hydrauliquement à la société AMC CASTERA pour un montant estimatif de 67 700 euros H.T.

En conséquence il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser M. le Président à signer le marché avec les entreprises correspondantes.

En application des articles L2121.12 et L2121.13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le dossier est consultable par les Conseillers communautaires à la Direction de la Commande Publique, Hôtel communautaire – bâtiment bas – 3^e étage.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2121.12 et L2121.13,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 alinéa 3, 77 et 57 à 59,

VU la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 2 octobre 2014 attribuant le marché intitulé « Acquisition de matériels roulants industriels »

- à la société FAUN ENVIRONNEMENT pour le lot 1, à la société PACKMAT SYSTEM pour le lot 2, à la société BRO MERIDIONNALE DE VOIRIE pour le lot 3, à la société GAP

VI pour le lot 4, à la société GEM pour le lot 5, à la société DALBY pour le lot 6, à la société DALBY pour le lot 7 et la société AMC CASTERA pour le lot 8.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDÉRANT

- que les services communautaires ont procédé à une mise en concurrence et à une analyse des offres permettant d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses au sens du code des marchés publics et en fonction des critères de sélection imposés pour cette consultation,

- que par sa décision en date du 2 octobre 2014, la Commission d'appel d'offres a attribué le marché intitulé « Acquisition et maintenance d'outillage et de machines-outils » à la société FAUN ENVIRONNEMENT pour le lot 1, à la société PACKMAT SYSTEM pour le lot 2, à la société BRO MERIDIONNALE DE VOIRIE pour le lot 3, à la société GAP VI pour le lot 4, à la société GEM pour le lot 5, à la société DALBY pour le lot 6, à la société DALBY pour le lot 7 et AMC CASTERA pour le lot 8, pour un montant minimum de dépense prévu de 1 496 299,79 euros HT.

- qu'il y a lieu en conséquence d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec ces entreprises.

DECIDE :

Article 1:

Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux est autorisé à signer avec les titulaires retenus par la Commission d'appel d'offres lors de sa séance du 2 octobre 2014 les marchés intitulés « Acquisition de matériels roulants industriels », pour un montant minimum de dépense prévu de 1 496 299,79 euros HT.

Article 2:

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal et au budget annexe déchets ménagers, au chapitre 21 articles 2192 et 2158 et au chapitre 011, fonction 0203, articles 6355, 6156.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement des marchés.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

M. ALAIN DAVID

REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 7 NOVEMBRE 2014